

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION  
LA NATURE... PAISIBLE.  
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 12 décembre 2022, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

**La demande de dérogation mineure (# 2022-00062) porte sur la propriété du 3413-3415, chemin des Grives, identifiée au Cadastre du Québec par les numéros de lots rénovés 4 861 245 et 4 463 858.**

**Elle vise à autoriser la construction d'un garage détaché sur un terrain dont le pourcentage d'espaces naturels projeté serait de 47,9%, alors que le pourcentage d'espaces naturels requis dans la zone HA-9 est de 60%, tel que précisé à l'Annexe A du Règlement de zonage numéro 14-2006.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca)

Donné à La Conception le 24 novembre 2022.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.laconception.qc.ca](http://www.municipalite.laconception.qc.ca), le 24 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 24 novembre 2022.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière